

2023-5801
2023-10-25

Container Label

GROUPE

27

HERBICIDE

HERBICIDE MEZZO^{MD}

COMMERCIAL (AGRICOLE)

SUSPENSION

Herbicide pour la suppression des mauvaises herbes à feuilles larges annuelles dans le maïs de grande culture, le maïs de semence, le maïs sucré, les canneberges, les bleuets, la rhubarbe et le gazon en plaques.

PRINCIPE ACTIF : Méso-trione 480 g/L

Ce produit contient du 1,2-benzisothiazolin-3-one à raison de 0,01 % à titre d'agent de conservation.

N° D'HOMOLOGATION : 34992 *LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES*

LIRE L'ÉTIQUETTE ET LE LIVRET CI- JOINT AVANT L'UTILISATION

GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS

ATTENTION : IRRITANT POUR LES YEUX PEUT SENSIBILISER LA PEAU

CONTENU NET : 1L - Vrac

NewAgco Inc.
320 – 22nd Street East
Saskatoon, Saskatchewan
Canada S7K 0H1
1-844-269-3276

Distribué par:
AgraCity Crop & Nutrition Ltd.
320 – 22nd Street East
Saskatoon, Saskatchewan
Canada S7K 0H1
1-844-269-3276

MEZZO^{MD} est une marque de commerce d'AgraCity Crop & Nutrition Ltd. ou de ses sociétés affiliées.

AVIS À L'UTILISATEUR

Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la *Loi sur les produits antiparasitaires*.

PREMIERS SOINS

EN CAS D'EMPOISONNEMENT, communiquer **IMMÉDIATEMENT** avec un médecin ou un centre antipoison. Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

En cas d'ingestion, appeler un centre antipoison ou un médecin **IMMÉDIATEMENT** pour obtenir des conseils sur le traitement. Faire boire un verre d'eau à petites gorgées si la personne empoisonnée est capable d'avaler. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre antipoison ou le médecin. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

En cas de contact avec la peau ou les vêtements, enlever tous les vêtements contaminés. Rincer **IMMÉDIATEMENT** la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

En cas d'inhalation, déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

En cas de contact avec les yeux, garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'œil. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES

En cas d'ingestion ou de contact avec les yeux ou la peau, administrer un traitement symptomatique. Si un lavage gastrique est nécessaire, prévenir toute aspiration du contenu de l'estomac. L'administration de charbon activé peut aussi se révéler utile.

MISES EN GARDE

GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS.

Ce produit peut irriter les yeux. Éviter le contact avec les yeux. Peut sensibiliser la peau. Pendant la manipulation du concentré, porter une chemise à manches longues et un pantalon long, des gants résistant aux produits chimiques et une protection oculaire. Laver l'extérieur des gants avant de les enlever. Laver **IMMÉDIATEMENT** à grande eau toute éclaboussure sur la peau ou dans les yeux. Pendant la pulvérisation, porter une chemise à manches longues et un pantalon long. Porter des gants résistant aux produits chimiques si l'on doit toucher aux buses. Éviter de travailler dans le brouillard de pulvérisation. Éviter toute dérive ou contact avec la végétation que l'on désire conserver. Après la pulvérisation, se laver les mains et se laver à fond sous la douche, avec de l'eau et du savon. Ne pas manger, boire ni fumer pendant l'utilisation du produit. Se laver à fond les mains et la peau exposée avec de l'eau et du savon avant de manger, de boire, de fumer, d'utiliser des cosmétiques ou d'aller aux toilettes. Conserver à l'écart des boissons et des aliments destinés à la consommation humaine ou animale. Conserver dans le contenant d'origine hermétiquement fermé, dans un endroit sûr.

NE PAS utiliser ni entreposer ce produit près d'une source de chaleur ni d'une flamme nue. **NE PAS** pulvériser au-delà de la limite du champ.

NE PAS entrer ni permettre à des travailleurs d'entrer dans les zones traitées pendant les 12 heures qui suivent le traitement.

2023-5801
2023-10-25

Appliquer seulement lorsque le potentiel de dérive est au minimum vers les zones d'habitation ou vers des zones d'activité humaine telles des résidences, chalets, écoles et superficies récréatives. Prendre en considération la vitesse et la direction du vent, les inversions de température, la calibration de l'équipement d'application et du pulvérisateur.]

Lorsque les mélanges en réservoir sont permis, lire et observer toutes les instructions sur l'étiquette, y compris les taux et les restrictions pour chaque produit utilisé dans le mélange en réservoir. Suivre les mesures de précaution les plus strictes pour le mélange, le chargement et l'application telles que décrites sur les étiquettes des deux produits.

Si vous prévoyez utiliser ce produit antiparasitaire sur une denrée pouvant être exportée dans d'autres pays et si vous avez besoin de renseignements sur les concentrations de résidus acceptables dans ces pays, communiquez avec AgraCity Crop & Nutrition Ltd. au 1-877-362-3276

MISES EN GARDE ENVIRONNEMENTALES

Ce produit est toxique pour les petits mammifères sauvages, les organismes aquatiques et les végétaux terrestres non visés. Observer les zones tampons de pulvérisation indiquées dans la section **MODE D'EMPLOI**.

Afin de réduire le ruissellement à partir des sites traités vers les habitats aquatiques, éviter d'appliquer ce produit sur des terrains à pente modérée ou forte, sur un sol compacté ou sur de l'argile.

Éviter d'appliquer ce produit lorsque de fortes pluies sont prévues.

La contamination des habitats aquatiques par ruissellement peut être réduite par l'aménagement d'une bande de végétation filtrante entre le site traité et le bord du plan d'eau.

ENTREPOSAGE

Toujours entreposer le produit dans le contenant d'origine hermétiquement fermé, dans un endroit frais et sec. Éviter de contaminer les aliments destinés à la consommation humaine ou animale et les semences. L'**HERBICIDE MEZZO** ne craint pas le gel. S'il est congelé, le laisser dégeler et bien l'agiter avant l'utilisation.

ÉLIMINATION

Pour tout renseignement concernant l'élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir, s'adresser au fabricant ou à l'organisme de réglementation provincial. S'adresser également à eux en cas de déversement ainsi que pour le nettoyage des déversements.

ÉLIMINATION DES BIDONS DE PLASTIQUE :

Ne pas utiliser ce contenant à d'autres fins. Il s'agit d'un contenant recyclable qui doit être éliminé à un point de collecte des contenants. S'adresser au distributeur ou au détaillant ou encore à l'administration municipale pour savoir où se trouve le point de collecte le plus proche Avant d'aller y porter le contenant :

1. Rincer le contenant trois fois ou le rincer sous pression. Ajouter les rinçures au mélange à pulvériser dans le réservoir.
2. Rendre le contenant inutilisable.

S'il n'existe pas de point de collecte dans votre région, éliminer le contenant conformément à la réglementation provinciale.

CONTENANTS À REMPLISSAGES MULTIPLES :

En vue de son élimination, ce contenant peut être retourné au point de vente (au distributeur ou au détaillant). Il doit être rempli avec le même produit par le distributeur ou par le détaillant. Ne pas utiliser ce contenant à d'autres fins.

2023-5801
2023-10-25

***EN CAS D'URGENCE CONCERNANT UN DÉVERSEMENT D'IMPORTANCE, UN INCENDIE
OU UN EMPOISONNEMENT, COMPOSER LE 1-613-362-3276***

2023-5801
2023-10-25

Booklet Label

GROUPE

27

HERBICIDE

HERBICIDE MEZZO^{MD}

COMMERCIAL (AGRICOLE)

SUSPENSION

Herbicide pour la suppression des mauvaises herbes à feuilles larges annuelles dans le maïs de grande culture, le maïs de semence, le maïs sucré, les canneberges, les bleuets, la rhubarbe et le gazon en plaques.

PRINCIPE ACTIF : Méso-trione 480 g/L

Ce produit contient du 1,2-benzisothiazolin-3-one à raison de 0,01 % à titre d'agent de conservation.

N° D'HOMOLOGATION : 34992 *LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES*

LIRE L'ÉTIQUETTE ET LE LIVRET CI- JOINT AVANT L'UTILISATION

GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS

ATTENTION : IRRITANT POUR LES YEUX PEUT SENSIBILISER LA PEAU

CONTENU NET : 1L - Vrac

Pour les matières dangereuses [ou les marchandises dangereuses] Incident Déversement, fuite, incendie, exposition ou d'accident Appeler CHEMTREC 1-800-424-9300 / + 1 703-527-3887

NewAgco Inc.
320 – 22nd Street East
Saskatoon, Saskatchewan
Canada S7K 0H1
1-844-269-3276

Distribué par:
AgraCity Crop & Nutrition Ltd.
320 – 22nd Street East
Saskatoon, Saskatchewan
Canada S7K 0H1
1-844-269-3276

MEZZO^{MD} est une marque de commerce d'AgraCity Crop & Nutrition Ltd. ou de ses sociétés affiliées.

AVIS À L'UTILISATEUR

Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la *Loi sur les produits antiparasitaires*.

PREMIERS SOINS

EN CAS D'EMPOISONNEMENT, communiquer **IMMÉDIATEMENT** avec un médecin ou un centre antipoison. Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

En cas d'ingestion, appeler un centre antipoison ou un médecin **IMMÉDIATEMENT** pour obtenir des conseils sur le traitement. Faire boire un verre d'eau à petites gorgées si la personne empoisonnée est capable d'avaler. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre antipoison ou le médecin. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

En cas de contact avec la peau ou les vêtements, enlever tous les vêtements contaminés. Rincer **IMMÉDIATEMENT** la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

En cas d'inhalation, déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

En cas de contact avec les yeux, garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'œil. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES

En cas d'ingestion ou de contact avec les yeux ou la peau, administrer un traitement symptomatique. Si un lavage gastrique est nécessaire, prévenir toute aspiration du contenu de l'estomac. L'administration de charbon activé peut aussi se révéler utile.

MISES EN GARDE

GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS.

Ce produit peut irriter les yeux. Éviter le contact avec les yeux. Peut sensibiliser la peau. Pendant la manipulation du concentré, porter une chemise à manches longues et un pantalon long, des gants résistant aux produits chimiques et une protection oculaire. Laver l'extérieur des gants avant de les enlever. Laver **IMMÉDIATEMENT** à grande eau toute éclaboussure sur la peau ou dans les yeux. Pendant la pulvérisation, porter une chemise à manches longues et un pantalon long. Porter des gants résistant aux produits chimiques si l'on doit toucher aux buses. Éviter de travailler dans le brouillard de pulvérisation. Éviter toute dérive ou contact avec la végétation que l'on désire conserver. Après la pulvérisation, se laver les mains et se laver à fond sous la douche, avec de l'eau et du savon. Ne pas manger, boire ni fumer pendant l'utilisation du produit. Se laver à fond les mains et la peau exposée avec de l'eau et du savon avant de manger, de boire, de fumer, d'utiliser des cosmétiques ou d'aller aux toilettes. Conserver à l'écart des boissons et des aliments destinés à la consommation humaine ou animale. Conserver dans le contenant d'origine hermétiquement fermé, dans un endroit sûr.

NE PAS utiliser ni entreposer ce produit près d'une source de chaleur ni d'une flamme nue. **NE PAS** pulvériser au-delà de la limite du champ.

NE PAS entrer ni permettre à des travailleurs d'entrer dans les zones traitées pendant les 12 heures qui suivent le traitement.

Appliquer le produit sur les cultures agricole seulement lorsque le potentiel de dérive est au minimum vers les zones d'habitation ou vers des zones d'activité humaine telles des résidences, chalets, écoles et superficies récréatives. Prendre en considération la vitesse et la direction du vent, les inversions de température, la calibration de l'équipement d'application et du pulvérisateur.

Lorsque les mélanges en réservoir sont permis, lire et observer toutes les instructions sur l'étiquette, y compris les taux et les restrictions pour chaque produit utilisé dans le mélange en réservoir. Suivre les mesures de précaution les plus strictes pour le mélange, le chargement et l'application telles que décrites sur les étiquettes des deux produits.

Si vous prévoyez utiliser ce produit antiparasitaire sur une denrée pouvant être exportée dans d'autres pays et si vous avez besoin de renseignements sur les concentrations de résidus acceptables dans ces pays, communiquez avec AgraCity Crop & Nutrition Ltd. au 1-877-362-3276.

ENTREPOSAGE

Toujours entreposer le produit dans le contenant d'origine hermétiquement fermé, dans un endroit frais et sec. Éviter de contaminer les aliments destinés à la consommation humaine ou animale et les semences. L'**HERBICIDE MEZZO** ne craint pas le gel. S'il est congelé, le laisser dégeler et bien l'agiter avant l'utilisation.

ÉLIMINATION

Pour tout renseignement concernant l'élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir, s'adresser au fabricant ou à l'organisme de réglementation provincial. S'adresser également à eux en cas de déversement ainsi que pour le nettoyage des déversements.

ÉLIMINATION DES BIDONS DE PLASTIQUE :

Ne pas utiliser ce contenant à d'autres fins. Il s'agit d'un contenant recyclable qui doit être éliminé à un point de collecte des contenants. S'adresser au distributeur ou au détaillant ou encore à l'administration municipale pour savoir où se trouve le point de collecte le plus proche Avant d'aller y porter le contenant :

1. Rincer le contenant trois fois ou le rincer sous pression. Ajouter les rinçures au mélange à pulvériser dans le réservoir.
2. Rendre le contenant inutilisable.

S'il n'existe pas de point de collecte dans votre région, éliminer le contenant conformément à la réglementation provinciale.

CONTENANTS À REMPLISSAGES MULTIPLES :

En vue de son élimination, ce contenant peut être retourné au point de vente (au distributeur ou au détaillant). Il doit être rempli avec le même produit par le distributeur ou par le détaillant. Ne pas utiliser ce contenant à d'autres fins.

***EN CAS D'URGENCE CONCERNANT UN DÉVERSEMENT D'IMPORTANCE, UN INCENDIE
OU UN EMPOISONNEMENT, COMPOSER LE 1-613-362-3276***

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

L'**HERBICIDE MEZZO** est un herbicide concentré en suspension qui a une activité résiduelle dans le sol, procurant une suppression ou une répression sélective des mauvaises herbes à feuilles larges annuelles dans le maïs et d'autres cultures énumérées sur l'étiquette. L'**HERBICIDE MEZZO** offre un haut degré de sécurité pour la culture, ce qui laisse beaucoup de souplesse quant au choix du moment de la pulvérisation dans le maïs et les canneberges. L'**HERBICIDE MEZZO** peut être utilisé en association avec d'autres herbicides dans le cadre d'un traitement à large spectre et à pulvérisation unique contre les mauvaises herbes dans le maïs.

Dans les utilisations en postlevée, l'**HERBICIDE MEZZO** est absorbé par les feuilles et rapidement transporté vers les points de croissance de la plante.

L'**HERBICIDE MEZZO** peut aussi être utilisé en association avec un herbicide antigraminées de postlevée afin d'obtenir un spectre d'activité élargi pour la suppression des mauvaises herbes en postlevée dans le maïs.

MISES EN GARDE ENVIRONNEMENTALES

Ce produit est toxique pour les petits mammifères sauvages, les organismes aquatiques et les végétaux terrestres non visés. Observer les zones tampons de pulvérisation indiquées dans la section **MODE D'EMPLOI**.

Afin de réduire le ruissellement à partir des sites traités vers les habitats aquatiques, éviter d'appliquer ce produit sur des terrains à pente modérée ou forte, sur un sol compacté ou sur de l'argile.

Éviter d'appliquer ce produit lorsque de fortes pluies sont prévues..

La contamination des habitats aquatiques par ruissellement peut être réduite par l'aménagement d'une bande de végétation filtrante entre le site traité et le bord du plan d'eau.

MODE D'EMPLOI MAÏS

1.) **Pulvérisation en prélevée** : (maïs de grande culture, maïs de semence et maïs sucré) – Est du Canada seulement

Pulvériser l'**HERBICIDE MEZZO** à raison de 0,30 L à l'hectare, dans un volume de pulvérisation de 200 L et à une pression minimale de 206 kPa (consulter la section « *DIRECTIVES DE MÉLANGE ET DE PULVÉRISATION* » de cette étiquette).

l'**HERBICIDE MEZZO** supprimera les mauvaises herbes suivantes :

chénopode blanc	moutarde des champs
amarante à racine rouge	petite herbe à poux (répression)
abutilon	

Lorsque qu'il est utilisé en association avec DUAL II MAGNUM^{MD}, PRIMEXTRA^{MD} II MAGNUM, ou encore avec DUAL II MAGNUM plus AATREX^{MD} LIQUIDE 480, l'**HERBICIDE MEZZO** assure une suppression à large spectre des graminées et mauvaises herbes à feuilles larges annuelles. Consulter l'étiquette des produits d'association ajoutés au mélange pour connaître les précautions, les taux d'emploi et les mauvaises herbes supprimées.

Taux d'emploi pour la pulvérisation en prélevée

MAUVAISES HERBES SUPPRIMÉES	TAUX/HA L'HERBICI DE MEZZO	TAUX/HA PRODUIT D'ASSOCIATION ¹
Mauvaises herbes à feuilles	0,3 0 L	
Mauvaises herbes à feuilles larges et graminées annuelles	0,3 0 L	1,25 – 1,75 L DUAL II MAGNUM
		3,0 – 4,0 L PRIMEXTRA II MAGNUM
		1,25 – 1,75 L DUAL II MAGNUM + 2,1 – 3,1 L AATREX Liquide 480

¹ Consulter l'étiquette des produits d'association à mélanger avec l'**HERBICIDE MEZZO** pour connaître les directives spécifiques relatives aux graminées et mauvaises herbes à feuilles larges, aux variations dans les types de sol et aux restrictions s'appliquant aux cultures de la rotation, aux pâturages, etc.

2.) Pulvérisation en postlevée hâtive : (maïs de grande culture seulement) – Est du Canada seulement

Pulvériser l'**HERBICIDE MEZZO** à raison de 0,30 L à l'hectare, dans un volume de pulvérisation de 200 L et à une pression minimale de 206 kPa (consulter la section « *DIRECTIVES DE MÉLANGE ET DE PULVÉRISATION* » de cette étiquette).

L'**HERBICIDE MEZZO** supprimera les mauvaises herbes suivantes :

chénopode blanc	moutarde des champs
amarante à racine rouge	petite herbe à poux (répression)
abutilon	

Lorsque qu'il est utilisé en association avec DUAL II MAGNUM, PRIMEXTRA II MAGNUM ou encore avec DUAL II MAGNUM plus AATREX Liquide 480, l'**HERBICIDE MEZZO** assure une suppression à large spectre des graminées et mauvaises herbes à feuilles larges annuelles. Consulter l'étiquette des produits d'association ajoutés au mélange pour connaître les précautions, les taux d'emploi et les mauvaises herbes supprimées.

Taux d'emploi pour la pulvérisation en postlevée hâtive (du stade de la pointe verte au stade 2 feuilles du maïs et du stade du cotylédon au stade 2 feuilles des mauvaises herbes)

MAUVAISES HERBES SUPPRIMÉES	TAUX/HA L'HERBICIDE MEZZO	TAUX/HA PRODUIT D'ASSOCIATION ¹
Mauvaises herbes à feuilles larges	0,30 L	
Mauvaises herbes à feuilles larges et graminées annuelles	0,30 L	1,25 – 1,75 L DUAL II MAGNUM
		3,0 – 4,0 L PRIMEXTRA II MAGNUM
		1,25 – 1,75 L DUAL II MAGNUM + 2,1 – 3,1 L AATREX Liquide 480

¹ Consulter l'étiquette des produits d'association à mélanger avec l'**HERBICIDE MEZZO** pour connaître les directives spécifiques relatives aux graminées et mauvaises herbes à feuilles larges, aux variations dans les types de sol et aux restrictions s'appliquant aux cultures de la rotation, aux pâturages, etc.

3.) Pulvérisation en postlevée tardive : (maïs de grande culture seulement) – Est du Canada seulement

Pulvériser l'**HERBICIDE MEZZO** à raison de 0,21 L à l'hectare, dans un volume de pulvérisation de 100 à 200 L d'eau et à une pression minimale de 206 kPa (consulter la section « *DIRECTIVES DE MÉLANGE ET DE PULVÉRISATION* » de cette étiquette).

Toujours ajouter un agent tensioactif au mélange. Utiliser l'agent tensioactif non ionique AGRAL^{MD} 90 à 0,20 % v/v.

Pour un résultat optimal, pulvériser l'**HERBICIDE MEZZO** sur les mauvaises herbes en pleine croissance. Les mauvaises herbes qui lèvent après un traitement avec l'**HERBICIDE MEZZO** seront supprimées une fois qu'elles auront absorbé l'herbicide présent dans le sol, pourvu qu'il y ait suffisamment d'humidité pour permettre l'absorption.

L'**HERBICIDE MEZZO** supprimera les mauvaises herbes suivantes :

morelle noire de l'Est	amarante à racine rouge
abutilon	petite herbe à poux (répression seulement)

jusqu'au stade 8 feuilles des mauvaises herbes.

2023-5801
2023-10-25

Lorsqu'il est utilisé en association avec AATREX, l'**HERBICIDE MEZZO** supprime les quatre espèces de mauvaises herbes ci-dessus. Lorsqu'il est utilisé en association avec AATREX et un produit contenant du glyphosate SUR DU MAÏS RÉSISTANT AU GLYPHOSATE SEULEMENT, L'**HERBICIDE MEZZO** supprime les quatre espèces de mauvaises herbes ci-dessus plus les mauvaises herbes annuelles et vivaces levées. Lorsque qu'il est utilisé en association avec Ultim^{MD} ou Accent^{MD} ou Accent + AATREX ou Ultim + AATREX, l'**HERBICIDE MEZZO** assure une suppression à large spectre des graminées et mauvaises herbes à feuilles larges annuelles. Consulter l'étiquette des produits d'association ajoutés au mélange pour connaître les précautions. Consulter l'étiquette des produits Ultim et Accent pour connaître les taux d'emploi et les mauvaises herbes supprimées.

**Taux d'emploi pour la pulvérisation en postlevée
(stade 3 à 8 feuilles du maïs et jusqu'au stade 8 feuilles des mauvaises herbes à feuilles larges)**

MAUVAISES HERBES SUPPRIMÉES	TAUX/HA MPOWER MESOTRIONE L'HERBICIDE¹ MEZZO	TAUX/HA PRODUIT D'ASSOCIATION²
Morelle noire de l'Est, amarante à racine rouge, abutilon, petite herbe à poux (répression seulement)	0,21 L	
Morelle noire de l'Est, amarante à racine rouge, abutilon, petite herbe à poux	0,21 L	0,58 L AATREX Liquide 480
Mauvaises herbes supprimées par l' HERBICIDE MEZZO plus mauvaises herbes supprimées par Ultim 75DF	0,21 L	33,7 g Ultim 75DF ³
Mauvaises herbes supprimées par le mélange en cuve l' HERBICIDE MEZZO + AATREX plus mauvaises herbes supprimées par Ultim 75DF	0,21 L	0,58 L AATREX Liquide 480 + 33,7 g Ultim 75DF ³
Mauvaises herbes supprimées par l' HERBICIDE MEZZO plus mauvaises herbes supprimées par Accent 75DF	0,21 L	33,4 g Accent 75DF
Mauvaises herbes supprimées par le mélange en cuve l' HERBICIDE MEZZO + AATREX plus mauvaises herbes supprimées par Accent 75DF	0,21 L	0,58 L AATREX Liquide 480 + 33,4 g Accent 75DF
Mauvaises herbes supprimées par l' HERBICIDE MEZZO plus mauvaises herbes annuelles et vivaces levées Pour utilisation sur du maïs résistant au glyphosate UNIQUEMENT.	0,21 L	F1,8 L TOUCHDOWN TOTAL ^{®4} ou 1,67 L Roundup Weathermax ^{®4} ou 2,5 L Roundup Transorb ^{®4} ou 2,5 L Glyfos ^{®4} ou 1,88 L Vantage Plus MAX ⁴ ou 1,67 L Renegade HC ⁴

Mauvaises herbes supprimées par le mélange en cuve l' HERBICIDE MEZZO + AATREX plus mauvaises herbes annuelles et vivaces levées Pour utilisation sur du maïs résistant au glyphosate UNIQUEMENT.	0,21 L	0,58 L AATREX Liquide 480 + 1,8 L TOUCHDOWN TOTAL ⁴ ou 1,67 L Roundup Weathermax ⁴ ou 2,5 L Roundup Transorb ⁴ ou 2,5 L Glyphos ⁴ ou 1,88 L Vantage Plus MAX ⁴ ou 1,67 L Renegade HC ⁴
--	--------	---

¹ Ajouter AGRAL 90 à raison de 0,2 % v/v.

² Consulter l'étiquette des produits d'association à mélanger avec l'**HERBICIDE MEZZO** pour connaître les directives spécifiques relatives aux variations dans les types de sol et aux restrictions s'appliquant aux cultures de la rotation, aux pâturages, etc.

³ Les mélanges en cuve contenant Ultim peuvent être pulvérisés jusqu'au stade 6 feuilles du maïs seulement.

⁴ Certaines mauvaises herbes vivaces peuvent ne pas être supprimées par ces taux des herbicides TOUCHDOWN TOTAL, Roundup Weathermax, Roundup Transorb, Glyphos, Vantage Plus MAX ou Renegade HC. Consulter les étiquettes des herbicides TOUCHDOWN TOTAL, Roundup Weathermax, Roundup Transorb, Glyphos, Vantage Plus MAX ou Renegade HC au sujet des mauvaises herbes vivaces supprimées.

Délais avant la récolte

Cultures	Délai avant la récolte (jours)
Maïs de grande culture - grain/épi	100
Maïs fourrager	90
Maïs sucré	50

PRÉCAUTIONS D'EMPLOI

L'**HERBICIDE MEZZO** peut être utilisé en prélevée dans le maïs de grande culture, le maïs de semence et le maïs sucré. Par contre, seul le maïs de grande culture peut être traité en postlevée. Les lignées auto-fécondées de maïs de semence, les variétés de maïs sucré n'ont pas toutes fait l'objet d'essais; l'usage de l'**HERBICIDE MEZZO** doit être approuvé par la compagnie semencière, et l'utilisateur doit se conformer aux directives reçues de celle-ci (maïs).

Bien que l'**HERBICIDE MEZZO** offre une bonne souplesse pour la rotation des cultures, certaines cultures peuvent être sensibles à de faibles concentrations dans le sol. Il faut donc évaluer soigneusement les plans d'assolement avant d'utiliser l'**HERBICIDE MEZZO** (consulter les sections «*DIRECTIVES POUR LA ROTATION DES CULTURES*»).

Du temps sec suivant la pulvérisation peut réduire l'activité de l'**HERBICIDE MEZZO** en prélevée. En l'absence de précipitations suffisantes pour activer l'herbicide (12 mm) dans les 7 à 10 jours suivant une pulvérisation en prélevée, le passage d'une houe rotative est suggérée pour activer l'herbicide.

Ne pas pulvériser sur des sols contenant moins de 1 % ou plus de 10 % de matière organique. Dans les pulvérisations en postlevée, il est essentiel de couvrir uniformément les mauvaises herbes pour obtenir une suppression efficace avec l'**HERBICIDE MEZZO**. Bien que la concurrence exercée par les mauvaises herbes soit rapidement stoppée, les symptômes visibles de destruction des mauvaises herbes (décoloration) peuvent mettre jusqu'à 2 semaines à apparaître, selon l'espèce et les conditions de croissance.

On obtient une suppression optimale des mauvaises herbes levées lorsque celles-ci sont en pleine croissance. Lorsque les mauvaises herbes sont affectées par la sécheresse, la chaleur, un excès d'eau, du temps frais prolongé ou un manque de fertilité, la suppression peut être réduite et une repousse peut survenir.

La culture pourrait subir des dommages temporaires (blanchiment) en présence de conditions météorologiques extrêmes ou lorsque la culture est affectée par une humidité inadéquate ou anormalement élevée ou à des températures extrêmes. Les symptômes sont visibles surtout aux endroits où un taux excessive a été utilisée, comme le chevauchement des passages du pulvérisateur. Le maïs surmonte rapidement ces effets et poursuit sa croissance normalement.

Ne pas faire de traitement foliaire en postlevée avec un insecticide organophosphoré ou à base de carbamate dans les 7 jours qui précèdent ou qui suivent la pulvérisation de l'**HERBICIDE MEZZO**, à défaut de quoi le

2023-5801
2023-10-25

maïs pourrait être gravement endommagé. AgraCity Crop & Nutrition Ltd. ne pourra être tenu responsable des pertes ou des dommages résultant d'un tel emploi.

De graves dommages et des pertes de rendement peuvent survenir si l'**HERBICIDE MEZZO** est utilisé sur des cultures qui ont été traitées avec Lorsban^{MC}.

L'**HERBICIDE MEZZO** peut être utilisé avant ou après un traitement avec un insecticide pyréthroïde tel que l'insecticide FORCE^{MD} ou l'insecticide MATADOR^{MD} 120EC.

Ne pas sarcler le maïs dans les 7 jours qui précèdent ou qui suivent la pulvérisation de l'**HERBICIDE MEZZO** en postlevée.

Ne faire qu'un seul traitement avec l'**HERBICIDE MEZZO** par année dans toutes les cultures sauf les canneberges pour la suppression des potentilles, verge d'or, joncs et carex où deuxième application est requise.

Puisque ce produit n'est pas homologué pour lutter contre les organismes nuisibles dans les systèmes aquatiques, NE PAS l'utiliser pour lutter contre des organismes nuisibles en milieu aquatique.

NE PAS contaminer les sources d'approvisionnement en eau potable ou en eau d'irrigation ni les habitats aquatiques lors du nettoyage de l'équipement ou de l'élimination de déchets.

DIRECTIVES DE MÉLANGE ET DE PULVÉRISATION

Application avec pulvérisateur de grandes cultures : **NE PAS** appliquer pendant les périodes de calme plat. Éviter d'appliquer ce produit lorsque les vents soufflent par rafales. **NE PAS** appliquer avec des gouttelettes plus petites que celles correspondant à la classification moyenne de l'American Society of Agricultural Engineers (ASAE). La hauteur de la rampe doit être de 60 cm ou moins au-dessus de la culture ou du sol.

NE PAS appliquer par voie aérienne

NE PAS appliquer avec un appareil pneumatique.

Zones tampons de pulvérisation

L'utilisation des méthodes et des pulvérisations suivant NE REQUIERT PAS de zones tampons de pulvérisation : pulvérisateur manuel ou à réservoir dorsal et traitement localisé.

Dans le cas de l'application dans des emprises, aucune zone tampon de pulvérisation n'est requise pour protéger les habitats terrestres sensibles. Toutefois, il faut recourir à la meilleure stratégie d'application possible pour réduire la dérive hors cible, en tenant compte des conditions météorologiques (par exemple la direction du vent ou un vent faible) et de l'équipement de pulvérisation (par exemple pulvérisation de gouttelettes de taille grossière, réduit la hauteur de pulvérisation au-dessus du couvert végétal). Les préposés à l'application doivent cependant respecter les zones tampons de pulvérisation prescrites pour la protection des habitats aquatiques sensibles.

Méthode de pulvérisation	Culture	Zone tampon de pulvérisation (mètres) requise pour la protection des :	
		Habitats aquatiques	Habitats terrestres
Pulvérisation de grande culture	Maïs de grande culture, maïs de semence, maïs sucré, rhubarbe, bleuets en corymbe, bleuets nains, et le gazon en plaques	1	4
	Canneberges	1	10

*Pour les pulvérisateurs de grande culture, les zones tampons de pulvérisation peuvent être réduites si l'on utilise des écrans pour réduire la dérive. Lorsque la rampe du pulvérisateur est munie d'un écran intégral (écran, rideau) qui se prolonge jusqu'au couvert végétal, la zone tampon indiquée sur l'étiquette peut être réduite de 70 %. Lorsque la rampe du pulvérisateur est munie de buses dotées de cônes qui se trouvent à pas plus de 30 cm au-dessus du couvert végétal, la zone tampon indiquée sur l'étiquette peut être réduite de 30 %.

Lorsque les mélanges en cuve sont permis, consulter l'étiquette des produits d'association et respecter la zone tampon de pulvérisation la plus grande (la plus restrictive) indiquée pour chacun des produits utilisés dans le mélange en cuve, puis appliquer en utilisant le calibre de gouttelettes le plus gros (selon la classification de l'ASAE) parmi ceux indiqués sur l'étiquettes des produits d'association.

Il est possible de modifier les zones tampons de pulvérisation associées à ce produit selon les conditions météorologiques et la configuration du matériel de pulvérisation en utilisant le calculateur de zone tampon de pulvérisation dans la section Pesticides du site Canada.ca.

PULVÉRISATION AVEC DES ENGRAIS LIQUIDES

Les solutions azotées (telles que le 28-0-0 à base de nitrate d'ammonium et d'urée), à l'exclusion des engrais en suspension, peuvent remplacer l'eau comme support de pulvérisation pour les utilisations en prélevée dans le maïs. Cependant, il ne faut pas employer les solutions azotées comme support de pulvérisation lorsque le maïs est levé. Une agitation constante est nécessaire pour maintenir l'uniformité du mélange pendant la pulvérisation.

PULVÉRISATION TERRESTRE SEULEMENT (NE PAS appliquer avec un appareil pneumatique):

Volume d'eau

Utiliser dans un volume de 100 à 200 litres par hectare.

Pression de pulvérisation

De 206 à 300 kPa

Buses

Buse à jet plat avec tamis de 50 mailles ou moins. Pour obtenir une couverture uniforme et une meilleure pénétration du couvert végétal, régler les buses à un angle de 90 degrés (90°) vers le bas.

Agent tensioactif

Pour pulvériser l'**HERBICIDE MEZZO** en postlevée, il faut ajouter au mélange l'agent tensioactif non ionique AGRAL 90 à raison de 0,20 % v/v (2,0 L pour 1000 L de mélange à pulvériser).

Directives de mélange

1. S'assurer que le pulvérisateur est parfaitement propre.
2. Remplir la cuve à moitié d'eau. Agiter lentement.
3. S'assurer que le système d'agitation fonctionne bien et crée des rides ou des ondulations à la surface de l'eau.
4. Au besoin, ajouter lentement l'herbicide Ultim ou Accent et poursuivre l'agitation jusqu'à dispersion complète.
5. Ajouter lentement l'**HERBICIDE MEZZO** et l'herbicide PRIMEXTRA II MAGNUM ou AATREX Liquide 480 (le cas échéant) et poursuivre l'agitation jusqu'à dispersion complète. Pour s'assurer d'une dispersion complète, attendre 2 ou 3 minutes après l'ajout du dernier herbicide dans la cuve.
6. Remplir la cuve jusqu'aux trois quarts d'eau.
7. Ajouter DUAL II MAGNUM, au besoin.
8. Ajouter liquide TOUCHDOWN TOTAL, Roundup Weathermax, Roundup Transorb, Glyphos, Vantage Plus MAX ou Renegade HC au besoin. Consulter l'étiquette du produit d'association et de l'agent tensioactif pour connaître les directives de mélange appropriées.
9. Ajouter l'agent tensioactif non ionique AGRAL 90 à raison de 0,20 % v/v (pour les traitements qui le requièrent).
10. Poursuivre l'agitation tout en finissant de remplir la cuve d'eau.

2023-5801
2023-10-25

11. Une agitation continue est requise jusqu'à la fin de la pulvérisation, même si le travail est interrompu pendant de brèves périodes.
12. Si l'agitation est interrompue pendant plus de 5 minutes, agiter vigoureusement pour rétablir la suspension avant de recommencer à pulvériser. **Une fois mélangé, l'HERBICIDE MEZZO doit être utilisé le jour même.**
13. Ne pas procéder au mélange ni au chargement et ne pas nettoyer l'équipement de pulvérisation aux endroits où il existe un risque de contamination des puits ou des systèmes aquatiques.

AVIS À L'UTILISATEUR : LIRE CE QUI SUIT AVANT D'UTILISER CE PRODUIT POUR L'USAGE SPÉCIAL INDIQUÉ

Le MODE D'EMPLOI de ce produit pour le ou les usages spéciaux décrits ci-dessous a été rédigé par des personnes autres que NewAgco Inc. et est homologué par Santé Canada dans le cadre du Programme d'extension du profil d'emploi pour les usages limités demandés par les utilisateurs. NewAgco Inc. ne formule aucune allégation ni n'offre aucune garantie concernant l'efficacité du produit ou la tolérance des cultures (phytotoxicité) lorsque ce produit est employé sur les cultures figurant ci-dessous.

En foi de quoi l'acheteur et l'utilisateur assument tous les risques relatifs à l'efficacité du produit et à la tolérance des cultures, et ils acceptent de dégager NewAgco Inc. de toute responsabilité liée à des réclamations relatives à l'efficacité ou à la phytotoxicité du produit lorsque celui-ci est utilisé aux fins des usages décrits ci-dessous.

MAÏS DE GRANDE CULTURE (EST DU CANADA SEULEMENT)

MOMENT DU TRAITEMENT ¹	MAUVAISES HERBES SUPPRIMÉES	TAUX/HA D'HERBICIDE MEZZO	TAUX/HA ² DE PRODUIT D'ASSOCIATION	REMARQUES
Prélevée	Acnide tuberculée	0,30 L	3 – 4 L de PRIMEXTRA II MAGNUM ³ dans 200 L de solution/ha	Effectuer un seul traitement par année. Pulvériser avec de l'équipement terrestre uniquement.
Post-levée ⁴	Haricots adzuki spontanés (<i>Vigna angularis</i>), digitale sanguine (<i>Digitaria sanguinalis</i>), grande herbe à poux ⁵ , acnide tuberculée, lampourde glouteron ⁵	0,21 L	0,58 L d'herbicide AATREX Liquide 480 + 0,2 % v/v d'AGRAL 90 dans 100-200 L d'eau/ha	Effectuer un seul traitement par année. Pulvériser avec de l'équipement terrestre uniquement.

¹ Appliquer au stade 3-8 feuilles du maïs.

² Consulter l'étiquette du produit d'association pour connaître les précautions applicables.

³ Utiliser le taux la plus élevée d'herbicide PRIMEXTRA II MAGNUM lorsque l'envahissement par les mauvaises herbes est plus important.

⁴ Appliquer du stade unifolié au stade de la feuille trifoliée des haricots adzuki, aux stades 1 à 6 feuilles de la digitale sanguine, lorsque la grande herbe à poux est au stade du cotylédon-10 feuilles, jusqu'au stade 8 feuilles de l'acnide tuberculée et jusqu'au stade du cotylédon – 6 feuilles de la lampourde glouteron.

⁵ Répression seulement.

MAÏS DE SEMENCE ET MAÏS SUCRÉ (EST DU CANADA ET COLOMBIE-BRITANNIQUE SEULEMENT)			
MOMENT DU TRAITEMENT	TAUX/HA L'HERBICIDE MEZZO	TAUX À L'HECTARE¹/PRODUIT D'ASSOCIATION	REMARQUES
Post-levée ²	0,21 L	0,2 % v/v AGRAL 90	<p>Effectuer un seul traitement par année. Utiliser dans 100 à 200 L d'eau/ha à une pression de 205 à 300 kPa.</p> <p>NE PAS appliquer par voie aérienne. Ne pas récolter le maïs sucré traité avec l'HERBICIDE MEZZO durant les 50 jours suivant le traitement. Récolter le maïs de semence à des intervalles normaux. Les lignées autofécondées de maïs de semence et les variétés de maïs sucré peuvent afficher une tolérance variable aux herbicides, dont l'HERBICIDE MEZZO. Comme on n'a pas procédé à des essais sur les lignées autofécondées de maïs de semence et les variétés de maïs sucré pour vérifier leur tolérance à l'HERBICIDE MEZZO, il faut limiter la première utilisation du produit à une petite zone de chaque variété pour confirmer la tolérance avant l'adoption comme pratique culturale générale. En outre, il faut consulter son fournisseur de semences pour obtenir de l'information sur la tolérance de lignées autofécondées de maïs de semence particulières à l'HERBICIDE MEZZO. NE PAS pulvériser sur Delmonte 2038, car il en résulterait des dommages inacceptables aux cultures.</p>

¹ Consulter l'étiquette du produit d'association pour connaître les précautions applicables.

² Postlevée tardive (stades 3 à 6 feuilles).

ATOCATIÈRES ÉTABLIES

MOMENT DU TRAITEMENT	TAUX/HA L'HERBICIDE MEZZO	MAUVAISES HERBES SUPPRIMÉES	REMARQUES
Prélevée ¹ et postlevée hâtive des Mauvaises herbes	0,30 L	Chénopode blanc, amarante à racine rouge, abutilon, moutarde des champs, petite herbe à poux ² , vesce ² et renoncule rampante ²	Effectuer un seul traitement par année par pour la suppression des potentilles, verge d'or, jonc, et carex où une deuxième application est requise. Respecter un intervalle de 14 jours entre les traitements. Utiliser dans 200 L d'eau/ha pour le traitement de prélevée et dans 100 - 200 L d'eau/ha à une pression de 206 - 300 kPa pour le traitement de postlevée.
OU			
Postlevée tardive ³ des mauvaises herbes	0,21 L ⁴	Morelle noire de l'Est, amarante à racine rouge, abutilon, petite herbe à poux ² , vesce ² et renoncule rampante ²	NE PAS appliquer par voie aérienne NE PAS appliquer avec un appareil pneumatique. NE PAS pulvériser l' HERBICIDE MEZZO au moyen d'un système d'irrigation quel qu'il soit. Atocatières en production - Traiter entre le débourrement et la mise à fruits. Ne pas récolter dans les 60 jours suivant le traitement. Atocatières non en production - Traiter entre le débourrement et 60 jours avant les inondations automnales et hivernales. Ne pas récolter dans les 365 jours suivant le traitement. NE PAS inonder dans les 60 jours suivant le traitement. NE PAS pulvériser directement dans l'eau ou à des endroits où de l'eau de surface est présente. NE PAS pulvériser jusqu'au ruissellement. NE PAS pulvériser si une pluie ou si une irrigation par aspersion pour protéger contre le gel sont prévues dans les 48 heures à venir.
OU			
Postlevée des mauvaises herbes ³	2 applications de 0,21 L ⁴	Mauvaises herbes supprimées avec une seule application de 0,21 L plus potentilles (<i>Potentilla</i> spp.) ² , verge d'or, joncs (<i>Juncus Canadensis</i> , <i>J. effuses</i> , <i>J. bufonius</i> , <i>J. tenuis</i>) ² et carex (<i>Carex</i> spp.) ²	Attendre au moins 18 mois après le dernier traitement de l' HERBICIDE MEZZO dans une atocatière avant de replanter des canneberges. Ne pas entrer ni permettre à des travailleurs d'entrer dans les zones traitées dans les 12 heures suivant le traitement.

¹ Jusqu'au stade 2 feuilles des mauvaises herbes.

² Répression seulement.

2023-5801
2023-10-25

³ Stades 3 à 8 feuilles des mauvaises herbes.

⁴ Ajouter AGRAL 90 à raison de 0,2 % v/v.

BLEUETS EN CORYMBE (ANNÉES DE PRODUCTION ET DE NON-PRODUCTION)

MOMENT DU TRAITEMENT	TAUX/HA L'HERBICIDE MEZZO	MAUVAISES HERBES SUPPRIMÉES	REMARQUES
Prélevée des mauvaises herbes ¹	0,30 L/ha	Chénopode blanc, amarante à racine rouge, abutilon, moutarde des champs, petite herbe à	Effectuer un seul traitement par année. Appliquer l' HERBICIDE MEZZO jusqu'au stade 8 feuilles des mauvaises herbes et jusqu'à la préfloraison de la culture.
OU			
Postlevée des mauvaises herbes ²	0,30 L/ha ³	Morelle noire de l'Est, abutilon, amarante à racine rouge, petite herbe à poux ⁴	Traitement généralisé par voie terrestre (pulvériser directement à la base des plants) Utiliser dans 100-200 L/ha d'eau à une pression de 206-300 kPa. NE PAS appliquer par voie aérienne NE PAS appliquer avec un appareil pneumatique

¹ Jusqu'au stade 2 feuilles des mauvaises herbes.

² Stades 3 à 8 feuilles des mauvaises herbes.

³ AGRAL 90 à raison de 0,2 % v/v.

⁴ Répression.

BLEUETS NAINS (ANNÉES DE PRODUCTION ET DE NON-PRODUCTION)

MOMENT DU TRAITEMENT	TAUX/HA L'HERBICIDE MEZZO	MAUVAISES HERBES SUPPRIMÉES	REMARQUES
Prélevée des mauvaises herbes ¹	0,30 L/ha	Chénopode blanc, amarante à racine rouge, abutilon, moutarde des champs, petite herbe à poux ⁴	Effectuer un seul traitement par année. Appliquer l' HERBICIDE MEZZO jusqu'au stade 8 feuilles des mauvaises herbes.
OU			
Postlevée des mauvaises herbes ²	0,30 L/ha ³	Morelle noire de l'Est, abutilon, amarante à racine rouge, petite herbe à poux ⁴	Ne pas récolter dans les 60 jours suivant le traitement. Traitement généralisé par voie terrestre (par-dessus les plants de bleuets). Utiliser dans 100-200 L/ha d'eau à une pression de 206-300 kPa. NE PAS appliquer par voie aérienne. NE PAS appliquer avec un appareil pneumatique.

¹ Jusqu'au stade 2 feuilles des mauvaises herbes.

² Stades 3 à 8 feuilles des mauvaises herbes.

³ AGRAL 90 à raison de 0,2 % v/v.

⁴ Répression.

GAZON EN PLAQUES (PRODUCTION SEULEMENT)			
MOMENT DU TRAITEMENT	TAUX/HA L'HERBICIDE MEZZO	MAUVAISES HERBES SUPPRIMÉES	REMARQUES
Avant la levée des mauvaises herbes ¹	0,30 L/ha	Chénopode blanc, amarante à racine rouge, abutilon, moutarde des champs, petite herbe à poux ⁴	<p>Effectuer un seul traitement par année.</p> <p>Appliquer l'HERBICIDE MEZZO avant la levée des mauvaises herbes dans le gazon en plaques établi OU, encore, avant ou après le semis et avant la levée des mauvaises herbes OU après la levée des mauvaises herbes (peu importe que ce soit avant ou après le semis).</p>
OU			
Après la levée des mauvaises herbes ²	0,21 L/ha ³	Morelle noire de l'Est, abutilon, amarante à racine rouge, petite herbe à poux ⁴	<p>La tolérance des espèces et des variétés de gazon aux herbicides, y compris l'HERBICIDE MEZZO, peut varier. Comme ce ne sont pas toutes les variétés de gazon qui ont été testées quant à leur tolérance à l'HERBICIDE MEZZO, limiter la première utilisation de l'HERBICIDE MEZZO à une petite parcelle de chaque variété ou mélange pour confirmer la tolérance avant de traiter tout le champ. En outre, consulter le fournisseur de semences pour en savoir davantage sur la tolérance de variétés particulières de gazon à l'HERBICIDE MEZZO. Ne pas appliquer HERBICIDE MEZZO sur l'agrostide stolonifère.</p> <p>Appliquer dans 250 L/ha d'eau.</p> <p>Traiter dans les jours entourant la germination des graines de mauvaises herbes. Pour un rendement optimal, appliquer au moment du semis du gazon ou dans les jours précédant ou suivant. La suppression des mauvaises herbes est plus efficace lorsque celles-ci sont jeunes et en pleine croissance. Éviter de pulvériser sur du gazon nouvellement levé. L'efficacité sera réduite si l'humidité du sol n'est pas adéquate ou si les mauvaises herbes sont matures.</p> <p>L'HERBICIDE MEZZO peut réduire la densité des semis de fétuque fine. L'HERBICIDE MEZZO peut être utilisé avec des mélanges de semences à gazon qui contiennent moins de 20 % en poids de fétuque à feuilles rudes ou de fétuque fine.</p> <p>Attendre que le gazon ensemencé ait été tondu deux fois ou, encore, quatre semaines après la levée (selon la plus longue de ces périodes) avant d'effectuer un traitement en postlevée.</p> <p>NE PAS appliquer par voie aérienne Utiliser seulement un équipement de pulvérisation à rampe pour appliquer ce produit.</p> <p>Ne pas pulvériser HERBICIDE MEZZO au moyen d'un système d'irrigation. Ne pas pulvériser directement dans l'eau ou à des endroits où de l'eau de surface est présente.</p>

2023-5801
2023-10-25

			Ne pas pulvériser jusqu'au ruissellement.
--	--	--	---

¹ Jusqu'au stade 2 feuilles des mauvaises herbes.

² Stades 3 à 8 feuilles des mauvaises herbes.

³ AGRAL 90 à raison de 0,2 % v/v.

⁴ Répression.

RHUBARBE (ÉTABLIE)

MOMENT DU TRAITEMENT	TAUX/HA L'HERBICIDE MEZZO	MAUVAISES HERBES SUPPRIMÉES	REMARQUES
Prélevée de la culture, de la prélevée au stade de 2 feuilles des mauvaises herbes	0,30 L/ha	Chénopode blanc, amarante à racine rouge, abutilon, moutarde des champs, petite herbe à poux ¹	<p>N'effectuer qu'une seule application par année.</p> <p>Ne pas récolter dans les 42 jours suivant l'application.</p> <p>Appliquer dans 200 L d'eau/ha à une pression de 206-300 kPa.</p> <p>NE PAS appliquer par voie aérienne ATTENTION : Appliquer sur la rhubarbe en dormance (avant la feuillaison printanière). L'application de l'HERBICIDE MEZZO sur de la rhubarbe qui n'est pas en dormance peut endommager la culture. La pluie ou des activités d'irrigation survenant après l'application de l'HERBICIDE MEZZO peuvent augmenter le risque d'endommagement de la rhubarbe au moment de la levée. L'usage répété de l'herbicide MPOWER MESOTRIONE HERBICIDE dans des sols présentant un faible Ph peut endommager les plants de rhubarbe. Respecter un délai d'au moins 18 mois après la dernière application de l'herbicide MPOWER MESOTRIONE HERBICIDE dans la rhubarbe avec de semer à nouveau cette culture.</p>

¹Répression seulement.

RECOMMANDATIONS POUR LA GESTION DE LA RÉSISTANCE

Gestion de la résistance à l'**HERBICIDE MEZZO**, herbicide du groupe 27. Toute population de mauvaises herbes peut renfermer ou former des plantes naturellement résistantes à l'**HERBICIDE MEZZO** et à d'autres herbicides du groupe 27. Les biotypes résistants peuvent finir par prédominer au sein de la population si ces herbicides sont utilisés de façon répétée dans un même champ. Il peut exister d'autres mécanismes de résistance sans lien avec le site ou le mode d'action, mais qui sont spécifiques à des composés chimiques, comme un métabolisme accru. Il est recommandé de suivre des stratégies appropriées de gestion de la

résistance.

Pour retarder l'acquisition de la résistance aux herbicides :

Dans la mesure du possible, alterner l'**HERBICIDE MEZZO** ou les herbicides du même groupe 27, avec des herbicides qui appartiennent à d'autres groupes et qui suppriment les mêmes mauvaises herbes et ce, au cours d'une seule saison de croissance (applications séquentielles) ou entre les saisons de croissance.

Utiliser, si cet emploi est permis, des mélanges en cuve contenant des herbicides provenant d'un groupe différent. Pour ralentir l'acquisition d'une résistance, le composé du mélange le moins susceptible de créer une résistance devrait supprimer la ou les mauvaises herbes ciblées aussi efficacement que le composé du mélange le plus susceptible de créer une résistance.

Utiliser les herbicides dans le cadre d'un programme de lutte intégrée contre les mauvaises herbes qui privilégie de dépistage, la consultation de données antérieures sur l'utilisation des pesticides et la rotation des cultures, et qui permet l'intégration des techniques de labour (ou d'autres méthodes mécaniques de lutte), des pratiques culturale (par exemple, augmentation de la densité des semis, application d'engrais au moment propice et au moyen d'une méthode précise pour favoriser la croissance de la culture plutôt que celle des mauvaises herbes) ou biologiques (recours à des cultures ou à des variétés de végétaux qui entrent en compétition avec les mauvaises herbes) et d'autres pratique de lutte.

Après l'application d'herbicides, surveiller les populations de mauvaises herbes traitées pour y déceler les signes éventuels de l'acquisition d'une résistance (par exemple, une des espèces de mauvaises herbes indiquées sur l'étiquette n'a pas été supprimée). En présence de signes attestant une résistance potentielle, empêcher la production des graines des mauvaises herbes sur le site touché en utilisant, dans la mesure du possible, un autre herbicide appartenant à un groupe différent. Empêcher la propagation des mauvaises herbes résistantes d'un champ à l'autre en nettoyant le matériel de labour et de récolte avant le passage dans un autre champ et en utilisant des semences non contaminées.

Faire analyser les graines de mauvaises herbes potentiellement résistantes par un laboratoire qualifié afin de confirmer leur résistance et d'opter pour un autre herbicide.

Communiquer avec les spécialistes ou les conseiller agricoles certifiés de la région pour obtenir des recommandations supplémentaires sur une culture ou un biotype de mauvaise herbe précis pour ce qui est de la gestion de la résistance aux pesticides et de la lutte intégrée contre les mauvaises herbes.

Pour obtenir davantage d'information ou pour signaler des cas possibles de résistance, communiquer avec représentant de l'entreprise au 1-844-269-3276 ou au www.agracity.com.

DIRECTIVES POUR LA REMISE EN CULTURE

Certaines cultures se sont révélées sensibles à la présence de faibles résidus de l'**HERBICIDE MEZZO** dans le sol. L'intervalle de remise en culture minimal est la période qui s'étend entre la dernière pulvérisation de l'**HERBICIDE MEZZO** et la date prévue du semis de la culture subséquente.

Afin d'éviter tout dommage aux cultures subséquentes après la pulvérisation de le taux recommandée l', respecter les intervalles de remise en culture suivants.

CULTURE	INTERVALLE MINIMAL (MOIS)
Blé d'hiver	3 mois
Blé de printemps, maïs de grande culture (grain ou ensilage), maïs de semence, maïs sucré	10 mois
Luzerne, pommes des terres, soja, tomates transplantées,	11 mois
Toutes les autres cultures	Essai biologique en plein champ

Respecter les directives de remise en culture figurant sur les étiquettes de tous les produits mélangés avec

l'HERBICIDE MEZZO.

En cas d'échec de la culture, seuls du maïs de grande culture (grain ou ensilage), du maïs de semence ou du maïs sucré peuvent être cultivés comme culture de secours dans les mêmes champs où la culture ratée a été traitée avec MPOWER MESOTRIONE HERBICIDE. Il ne faut PAS utiliser l'**HERBICIDE MEZZO** dans la culture de secours.

Toute culture NE FIGURANT PAS AU TABLEAU CI-DESSUS NE PEUT ÊTRE SEMÉE dans un champ traité avec l'**HERBICIDE MEZZO** que si un essai biologique en plein champ a été exécuté avec succès. Cet essai biologique doit se conclure par une croissance normale, sans réduction du rendement.

On peut effectuer un essai biologique n'importe quelle année après l'année du traitement avec l'**HERBICIDE MEZZO** pour évaluer la tolérance de la culture que l'on a l'intention de cultiver pendant l'année suivant l'essai biologique. Ne pas faire d'essai biologique l'année même du traitement. Pour l'exécution d'un essai biologique, il est très important de choisir une ou des sections représentatives du champ traité avec l'**HERBICIDE MEZZO** pour planter la culture à l'essai.

ESSAI BIOLOGIQUE EN PLEIN CHAMP

1. Échantillon représentatif

S'assurer que les paramètres du sol de la parcelle où est effectué l'essai (texture du sol, profondeur de la couche arable, pH et égottement du sol, par exemple) sont représentatifs de l'ensemble du champ.

2. Superficie de l'échantillon

La superficie de chaque parcelle d'essai doit être assez grande pour faire en sorte que les résultats obtenus soient fiables. La préparation du lit de semence et le semis lui-même doivent être faits exactement comme lorsqu'on sème tout le champ.

3. Autres herbicides résiduels

Il est important de s'assurer qu'aucun autre herbicide ayant une activité résiduelle n'a été utilisé dans le champ entre le dernier traitement avec l'**HERBICIDE MEZZO** et la période de l'essai biologique. Éviter d'utiliser d'autres pesticides pendant la durée de l'essai, car ils pourraient endommager la culture à l'essai.

4. Comparaisons

Idéalement, une bande de référence non traitée devrait être réservée dans un champ avoisinant et inspectée aux fins de comparaison étant donné que les conditions de croissance peuvent varier considérablement d'une année à l'autre et pourraient entraîner des résultats erronés.

5. Évaluation

Le site devrait être inspecté régulièrement pendant toute la saison de croissance. Surveiller l'apparition de tout dommage à la culture, par exemple l'étiollement, le jaunissement ou le rabougrissement. Mesurer le rendement d'un échantillon et le comparer à celui d'un champ adjacent non traité.

NE PAS INSÉRER D'AUTRES CULTURES DANS LA ROTATION AVANT QUE L'ESSAI BIOLOGIQUE N'AIT DÉMONTRÉ UNE CROISSANCE NORMALE, SANS RÉDUCTION DU RENDEMENT.

Le non-respect de ces directives sur la remise en culture peut entraîner des dommages aux nouvelles cultures ensemencées.

SE CONFORMER AUX ÉTIQUETTES DES PRODUITS UTILISÉS QUANT AUX MAUVAISES HERBES À FEUILLES LARGES SUPPRIMÉES, AUX PRÉCAUTIONS, AUX MISES EN GARDE, AUX RESTRICTIONS, AUX DIRECTIVES DE MÉLANGE ET D'UTILISATION, AUX CULTURES DE ROTATION ET AUX DIRECTIVES DÉTAILLÉES SUR LES TAUX À UTILISER SELON LE TYPE DE SOL.

NETTOYAGE DU PULVÉRISATEUR

Afin d'éviter tout dommage à d'autres cultures, nettoyer à fond l'équipement de pulvérisation immédiatement après l'utilisation. S'assurer que toute trace du produit a été éliminée. Marche à suivre recommandée :

1. Vider et rincer la cuve, la rampe et toutes les conduites pendant plusieurs minutes avec de l'eau propre

2023-5801
2023-10-25

additionnée d'un détergent pour usage domestique. **Ne pas** nettoyer le pulvérisateur à proximité de végétation que l'on désire conserver, d'un puits ou de toute autre source d'eau.

2. Remplir la cuve du pulvérisateur d'eau propre et ajouter un litre d'ammoniaque à usage domestique (contenant 3 % d'ammoniaque) pour 100 litres d'eau. Agiter la solution pendant 15 minutes avant de la pulvériser au moyen de la rampe et des buses. Purger le système.
3. Enlever les buses et les tamis et les laver séparément dans un seau contenant la solution ammoniacale.
4. Rincer à fond la cuve, les conduites, les rampes, les buses et les tamis à l'eau claire pendant au moins 5 minutes afin d'éliminer toute trace d'ammoniaque.
5. Éliminer tous les résidus de rinçage conformément aux règlements provinciaux pertinents.

MEZZO^{MD} est une marque de commerce d'AgraCity Crop & Nutrition Ltd. ou de ses sociétés affiliées. Tous les autres produits mentionnés sont des marques de commerce de leurs com respectifs.